

- dhārā-turāṣah-* m. roi, prince.  
*°dhara* (qui porte la terre) m. montagne ; ép. de Viṣṇu-Kṛṣṇa ; *°dharendra-* m. roi des montagnes, Himālaya.  
*°pati-* (maître de la terre) m. roi ; ép. de Viṣṇu.  
*°putra-* (fils de la terre) m. métron. de la planète Mars.  
*°bhṛt-* (= *°dhara-*) m. montagne.  
*°çaya-* -ī- a. couché ou dormant par terre.  
*dhārādhipa-* m. = *°pati-*.  
*dhārāntara-cara-* pour *dhārā*°.  
**dharaṇa-** -ī- ag. qui porte, soutient ; m. nt. mesure de poids ; f. s. v.  
**dharaṇi-** f. terre, sol ; Terre personnifiée, femme de Dhruva.  
*°ja-* (né de la terre) m. arbre.  
*°tala-* nt. surface de la terre ; *°tala-taitila-* m. dieu terrestre, Brāhmane.  
*°dhara-* m. montagne.  
**dharaṇi-** f. v. *dharaṇa-* ; terre, sol.  
*°dhara-* m. montagne ; ép. de Çiva ; éléphant mythique qui soutient la terre.  
*°maṇḍala-* nt. sphère terrestre, globe.  
*°ruha-* (qui croît sur la terre) m. arbre.  
*°varāha-* m. n. d'un roi.  
**dhara-** v. *dhara-*.  
**dharithri-** f. porteuse ; terre.  
**dhariṃa-meya-** a. v. qui peut être pesé ; vendu au poids.  
**dharma-** m. (nt.) (établissement d'un) ordre, droit, loi, usage ; règle religieuse ou morale, religion, doctrine religieuse, not. celle du Bouddhisme ; devoir, morale, justice, vertu, mérite ; nature d'une chose, qualité fondamentale, trait caractéristique, élément déterminant ou essentiel ; Loi ou Justice personnifiée (symboliquement : faureau, colombe) ; n. de Yama en tant que juge des morts ; de Prajāpati ; du gendre de Dakṣa ; de divers autres personnages divins ; -āt -eṇa selon la loi, en bonne règle, justement, légalement, correctement, conformément à la nature de qqch. ; -tas id. ; au nom de la loi, de la justice, pour un juste ou pieux motif ; -e *sthita-* attaché, fidèle à la loi, au devoir ; -maya- -ī- a. qui est tout vertu ou devoir, foncièrement juste, vertueux ; -vant- a. id. ; -vatī- f. n. de diverses femmes.  
*°kañcuka-praveçin-* a. armé ou paré de vertu.  
*°kāma-* a. qui aime la justice, attaché au devoir ; *°kāmārtha-saṃbandha-* m. mariage.  
*°kārya-* nt. devoir religieux ou moral, acte pieux, bonne œuvre.  
*°kīrti-* m. n. d'un poète ; d'un logicien bouddhiste ; d'un roi.  
*°kṛcchra-* nt. difficulté des observances religieuses, de l'exercice du devoir.  
*°kṛt-* ag. qui fait son devoir, juste, pieux, vertueux.  
*°ketu-* m. fils de Suketu et père de Satyaketu.  
*°koça-* *°koṣa-* (trésor de la loi) m. ensemble des lois, des prescriptions morales.  
*°kriyā-* f. observation du devoir des lois ; œuvres pies, conduite vertueuse.  
*°kṣetra-* nt. = *kuru-kṣetra-*  
*°gup-* ag. qui protège ou observe la loi ;  
*°gupta-* m. n. d'hommes ; *°gopa-* n. d'un roi.  
*°cakra-* nt. roue de la loi (ord. bouddh.) ; loi qui porte loin ; n. d'une arme mythique.  
*°cakṣus-* a. qui a les yeux fixés sur la loi, sur son devoir ; qui voit ce qui est juste.  
*°caraṇa-* nt. *°caryā-* *°cāritā-* f. observance de la loi, du devoir, exercice des obligations religieuses ; *°cārin-* -(n)ī- a. qui observe la loi, fidèle au devoir, juste, pieux, vertueux ; f. femme chaste, épouse légitime (cf. *saha*°).  
*°cintaka-* a. qui médite la loi, versé dans la loi.  
*°cchala-* m. transgression de la loi, du devoir.  
*°ja-* a. né du sentiment du devoir ou pour l'accomplissement du devoir ; m. fils légitime.  
*°janman-* (fils de Yama-Dharma) m. n. de Yudhiṣṭhira.  
*°jivana-* a. qui vit selon la loi ; m. Brāhmane qui vit de l'exercice des devoirs religieux.  
*°jñā-* ag. qui connaît la loi, le devoir ; -tama- sup. très versé dans la connaissance de la loi.  
*°jñāna-* nt. connaissance de la loi, du devoir.  
*°tattva-* nt. vraie essence de la loi ; -tas entièrement d'accord avec la loi.  
*°tantra-* nt. sg. ou pl. alpha et oméga de la loi ; loi suprême.  
*°darçin-* ag. qui voit ce qui est juste.  
*°dāra-* m. pl. épouse légitime, femme chaste, vertueuse.  
*°dughā-* f. vache dont le lait est tiré pour des rites religieux.  
*°dṛç-* *°dṛṣṭi-* a. = *°cakṣus-*.